



## COMPTE RENDU DU CTL

DU 28 janvier 2021

Le comité Technique local du Pas-de-Calais s'est réuni le 28 janvier 2021 à 9h30, en seconde convocation, dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais 5 rue du Docteur Brassart à Arras, sous la présidence de Monsieur Claude Girault.

La CGT et solidaires n'ont pas siégé.

### EVOLUTION DES EMPLOIS AU REGARD DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 ET DE L'EVOLUTION DU PERIMETRE DES MISSIONS

Suite à un vote contre unanime à la première instance, ce point de l'ordre du jour est revu ce jour, avec les 2 modifications apportées suivantes :

- La suppression de l'emploi de cadre A prévue à l'origine au PCE de Boulogne sera effectuée au PCE de Calais.
- La suppression de l'emploi de cadre C prévue à l'origine à la trésorerie mixte de Lumbres sera effectuée sur la trésorerie mixte de Laventie.

Les OS présentes ont voté contre à l'unanimité sur ces suppressions de postes.

Un dernier point a été abordé concernant le réaménagement technique des effectifs du SAR. Dans le document d'appui, on parlait d'un A et un B alors que cela concerne un A et 2 B.

La direction voulait notre position pour pouvoir effectuer cette rectification, nous ne nous y sommes pas opposés dans la mesure où 2 collègues sur 3 auraient été régularisés et il y aurait eu un déséquilibre.

L'UNSA a demandé à ce que la direction refasse un message d'information à tous les agents placés en ALD depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 suite au NRP pour leur participation ou non au prochain mouvement local. Car les agents sont inquiets et veulent des certitudes sur ce sujet.

### QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de questions diverses.

Fin du CT à 10H45.